

Avis de constitution

SOCIETE « NANA TRANSPORT & PRESTIGE »

Siège ABIDJAN PRÉCISÉMENT DANS LA COMMUNE
DE COCODY AU QUARTIER RIVIERA ANONO AIBA, NON
LOIN DU CENTRE DE SANTÉ URBAIN. LOT 2023 ILOT 110.,
Lot 2023, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2025, et
enregistrés au CEPICI le 07/11/2025, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANA TRANSPORT & PRESTIGE »

Objet :

- TRANSPORT
- IMMOBILIER
- FERRONNERIE
- LOCATION ET VENTE DE VÉHICULE
- COMMERCE GÉNÉRAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PRÉCISÉMENT DANS LA COMMUNE DE COCODY AU QUARTIER RIVIERA ANONO AIBA, NON LOIN DU CENTRE DE SANTÉ URBAIN. LOT 2023 ILOT 110., Lot 2023, Ilot 110

Dirigeant(s) M NANA THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13422 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78848/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

